Réunion du conseil d'établissement de l'école Longpré
Septième séance régulière
Le 14 juin 2023 à 19 heures
Local M-103

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président ouvre l'assemblée à 19h10

2. Vérification des présences et du quorum

Nous avons quorum.

Direction : Anick Dumais

Membres parents :

- Carl D'Astous
- Normand Nadon
- Lynn Desjardins
- Khalil El Wazir Mazouz (absent)
- Vanessa H.-Dinell (absente)

Membres du personnel :

- Julie Castonguay
- Caroline S. Montpetit
- Christine Lavigne
- Anne Gélinas
- Sylvie Brodeur (absente)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption tel quel de l'ordre du jour est proposée par Lynn Desjardins et appuyée par Christine Lavigne.

Résolution : CE140623-355

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 mai 2023

L'adoption du procès-verbal tel quel est proposée par Anne Gélinas et appuyé par Caroline S. Montpetit.

Résolution : CE140623-356

6. Pour adoption

6.1 Budget de fonctionnement du C.É. 2023-2024

Mme Dumais présente le budget de fonctionnement du comité du CÉ.

L'adoption de la proposition de budget est proposée par Carl D'Astous et appuyée par Lynn Desjardins.

Résolution : CE140623-357

6.2 Rapport annuel du CÉ

Message de la présidence par Monsieur Nadon.

Madame Dumais présente et bonifie le rapport annuel du CÉ. L'adoption du rapport est proposée par Anne Gélinas et appuyée par Normand Nadon.

Résolution : CE140623-358

7. Pour approbation

6.3 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et de la liste de matériel d'usage personnel pour 2023-2024

Madame Dumais présente les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste de matériel d'usage.
L'adoption est proposée par Carl D'Astous et appuyée par Caroline S. Montpetit.

Résolution : CE140623-359

8. Pour consultation

8.1 Service Aramark pour 2023-2024

Présentation du projet de service Aramark par Madame Dumais. Il est prévu d'effectuer un sondage auprès des parents pour connaître leur intérêt.

9. Pour Information

9.1 La présidence

M. Nadon, vice-président, mentionne que ce fût une belle année et qu'il en est très heureux.

9.2 La direction

9.2.1 Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

La direction informe au sujet du plan de lutte contre les gestes de violence et d'intimidation et présente les outils d'évaluation ainsi que les moyens de prévention qui ont été mis en place tout au long de l'année.

Lynn Desjardins précise que lorsque les TES font les appels aux parents, celles-ci sont souvent dérangées ou interrompues. Madame Dumais précise que l'année prochaine, des blocs dédiés aux appels et à la rédaction, seront prévus pour les TES.

Le prochain plan de lutte sera présenté en début d'année.

Lundi a eu lieu l'activité récompense en lien avec les bons comportements. Les élèves ont dégusté des queues de castor.

Un dodo école se tiendra le 15 juin pour les élèves finissants.

Des parents bénévoles ont été demandé pour le 21 juin.

Deux élèves vont recevoir un certificat de persévérance scolaire et une élève de 6e année recevra le prix de l'Acéda.

9.3 Représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre.

9.4 Représentants des enseignants

Christine Lavigne mentionne que les élèves sont heureux de porter les uniformes de leur équipe.

9.5 Représentant du service de garde

Anne Gélinas annonce qu'elle sera encore là l'an prochain. Tout va bien pour le SDG.

9.6 Représentant du personnel de soutien

Julie Castonguay mentionne qu'elle est très heureuse d'être de retour à l'école surtout suite au vent de changement qui a soufflé durant son absence.

9.7 Représentant du personnel professionnel

Caroline S. Montpetit mentionne que le service d'orthopédagogie s'est terminé ce matin. Ce fût une belle année avec des élèves bien engagé dans leurs apprentissages.

10. Divers

Remise des cadeaux aux parents bénévoles.
Monsieur Nadon affirme qu'il ne se présentera pas l'année prochaine.

11. Prochaine rencontre du comité

Les séances reprendront en septembre 2023.

12. Levée de l'assemblée

À 20h29, proposée par Lynn Desjardins et appuyé par Anne Gélinas.

Résolution : CE140623-360

* *Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*